



Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »

Le Temps de l'histoire

Numéro 5 | 2003

Pratiques éducatives et systèmes judiciaires

Le réseau charitable protestant pour les enfants à Montréal : le choix des institutions

Janice Harvey



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhei/989>

DOI : 10.4000/rhei.989

ISBN : 978-2-7535-1643-4

ISSN : 1777-540X

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2003

Pagination : 191-204

ISSN : 1287-2431

Référence électronique

Janice Harvey, « Le réseau charitable protestant pour les enfants à Montréal : le choix des institutions », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], Numéro 5 | 2003, mis en ligne le 02 juin 2007, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/989> ; DOI : 10.4000/rhei.989

Le réseau charitable protestant pour les enfants à Montréal : le choix des institutions

Janice
Harvey⁽¹⁾

L'aide charitable aux enfants démunis prend plusieurs formes au XIX^e siècle. Isoler ou protéger, corriger ou éduquer, placer les enfants ou aider les familles, ces différents thèmes se trouvent au cœur de la problématique de l'aide à l'enfant. Les orphelinats gérés par les organismes de charité ont comme fonction d'isoler les enfants pauvres afin de les éloigner des influences potentiellement néfastes de leur milieu, tout en les éduquant selon les valeurs de la classe moyenne : la discipline, le travail et la moralité. Progressivement, au cours du XIX^e siècle, plusieurs réformateurs proposent de placer ces enfants dans des familles d'accueil plutôt que dans des institutions. Ils croient à l'importance d'un foyer et à la supériorité d'une famille pour élever les enfants, mais ils considèrent aussi qu'il est important d'éloigner les enfants de leurs parents considérés comme "mauvais". Cette opposition entre l'enfant innocent et éduicable, qui a besoin d'être "sauvé", et ses parents, dits dégénérés, marque l'aide charitable à l'enfant au cours du siècle, tout autant que l'opposition entre le placement d'enfants en institution et celui dans des familles d'accueil. Le présent article vise à présenter ces enjeux, tels qu'ils se sont posés au XIX^e siècle dans la communauté protestante de Montréal. Les deux institutions caritatives utilisées comme exemples dans cette étude privilégient la solution institutionnelle pour protéger et éduquer les enfants, tout en fournissant une aide temporaire aux familles naturelles.

À cette époque, le Québec ne possède pas un système d'assistance publique financé par des fonds publics. En fait, le système qui s'est développé repose sur un partage des responsabilités entre le public et le privé, en vertu duquel l'État assure un financement minimal à des asso-

(1) Professeure
d'histoire, collègue
Dawson, Montréal
(Québec).

ciations privées qui se chargent des œuvres charitables. L'adoption d'un tel modèle découle également de l'action de l'Église catholique, qui revendique un rôle central dans les œuvres d'assistance sociale, ainsi que de la disponibilité des ordres religieux pour assumer la plus grande partie du travail que cela représente. En conséquence, le réseau d'assistance se développe à Montréal selon un modèle confessionnel reposant sur deux réseaux caritatifs distincts : l'un, catholique, contrôlé par l'Église, et l'autre, protestant, contrôlé par la bourgeoisie anglophone. Dans les deux cas, la plus grande partie de l'aide charitable prend une forme institutionnelle.

Les premières institutions caritatives pour les enfants protestants voient le jour à Montréal en 1815, soit beaucoup plus tôt que dans le reste du Canada, où rien de comparable n'est mis sur pied avant les années 1850.⁽²⁾ Le réseau protestant d'institutions caritatives de Montréal s'élabore lentement au cours du siècle. Ne pouvant compter sur l'aide des communautés religieuses, ce réseau comporte de nombreuses lacunes qui limitent les services auxquels les familles protestantes et leurs enfants peuvent avoir accès dans leur propre communauté. Par exemple, aucune institution d'assistance n'accepte les enfants de moins de deux ans avant 1870 et certains services, tels que les garderies ou les soins pour les enfants trouvés, ne sont disponibles que vers la fin du siècle.

Malgré tout, à cette période, sept institutions privées acceptent des orphelins ou des enfants provenant de familles en difficulté. Toutes ces institutions, à l'exception du Boys' Home, sont dirigées par des conseils d'administration composés de femmes laïques. L'établissement de ces institutions s'inscrit au sein d'une tendance plus large, caractéristique du XIX^e siècle, favorisant l'intervention sociale régulatrice.⁽³⁾ Ainsi, les fondateurs sont influencés par les débats qui ont cours dans les pays protestants, surtout aux États-Unis et dans le reste du Canada, quant à la pauvreté et à l'aide accordée aux pauvres. Avant de voir en détail le fonctionnement de ces institutions, il convient d'examiner les enjeux des débats et des questionnements qui se posent alors au sujet de l'assistance sociale et de l'enfance.

(2) Patricia Rooke et Rodolph Leslie Schnell, « The Rise and Decline of British North American Protestant Orphans' Homes as Woman's Domain, 1850-1930 », *Atlantis*, 7, printemps 1982, n° 2, p. 23.

(3) Voir David Rothman, *The Discovery of the Asylum : Social Order and Disorder in the New Republic*, Boston, Little, Brown and Co., 1971, 376 p.

La charité et l'enfant

Au tournant du XIX^{ème} siècle, l'accroissement de la pauvreté urbaine et la menace grandissante de troubles sociaux entraînent un durcissement de l'attitude face aux pauvres. Les notions protestantes de travail, de succès et de péché se combinent avec la doctrine libérale selon laquelle la pauvreté résulte le plus souvent d'une faillite morale et relève de la responsabilité des individus. Le caractère et la moralité des bénéficiaires deviennent donc des critères fondamentaux de l'assistance aux pauvres. De façon croissante, l'idée s'impose au sein de l'élite qu'une assistance trop généreuse peut causer la dépendance.⁽⁴⁾

Ce contexte idéologique engendre une approche largement moraliste de l'assistance. Voilà pourquoi les responsables de celle-ci, qu'ils appartiennent au public ou au privé, séparent les postulants selon leur mérite. En Amérique du Nord, existe une tendance préférant l'assistance institutionnelle à l'assistance à domicile. Les élites voient de nombreux avantages à cette première. Elle leur apparaît moins coûteuse, car elle semble réduire le nombre de postulants puisque les pauvres la considèrent comme moins attrayante. Ce dernier point est important, car ni l'État ni les élites ne veulent assister l'ensemble des nécessiteux.⁽⁵⁾ En outre, l'assistance institutionnelle permet de mieux sélectionner les assistés et de mieux les "réformer". Ainsi, alors que l'assistance à domicile apparaît comme une dépense en pure perte, l'aide institutionnelle peut être vue comme un investissement susceptible de réduire les coûts à long terme.⁽⁶⁾

Même si les enfants sont généralement considérés comme des personnes "méritantes", leur assistance s'inscrit tout de même dans cette perspective de réforme et de contrôle. À la fin du XVIII^{ème} siècle,⁽⁷⁾ la croyance calviniste en la méchanceté naturelle de l'enfant a été progressivement remplacée par le postulat de son innocence et de sa capacité à devenir bon. Toutefois, cette même innocence exige un encadrement, et on met l'accent sur l'importance d'une bonne éducation chrétienne et sur les conséquences désastreuses d'un environnement inapproprié pour le développement de l'enfant.

Durant le XIX^{ème} siècle se développe une idéologie qui fait de l'enfance une période sacrée que tous les enfants ont le droit de vivre.

(4) Mitchell Dean, *The Constitution of Poverty. Toward a Genealogy of Liberal Governance*, London, Routledge, 1991, 248 p.

(5) Michael B. Katz, *The Undeserving Poor. From the War on Poverty to the War on Welfare*, New York, Pantheon Books, 1989, p. 5-16.

(6) Eric H. Monk-konen, « Nineteenth-Century Institutions : Dealing with the Urban 'Underclass' », in Michael B. Katz, *The "Underclass" Debate : Views from History*, Princeton, Princeton University Press, 1993, p. 341.

(7) Voir Philip Greven, *The Protestant Temperament. Patterns of Child-Rearing, Religious Experience, and the Self in Early America*, New York, Alfred A. Knopf, 1977, 431 p.

(8) Viviane A. Rotman Zeligler, *Pricing the Priceless Child : The Changing Social Value of Children*, New York, Basic Books, 1985, 277 p.

(9) Susan Tiffin, *In Whose Best Interest ? Child Welfare Reform in the Progressive Era*, Westport, Greenwood Press, 1982, p. 63 ; Richard A. Meckel, « Protecting the Innocents : Age Segregation and the Early Child Welfare Movement », *Social Service Review*, 59, septembre 1985, n° 3, p. 455-475 ; Michael B. Katz, *In the Shadow of the Poorhouse : A Social History of Welfare in America*, New York, Basic Books, 1986, p. 103-108, 193-194.

(10) Voir Bruce Bellingham, « Institution and Family : An Alternative View of Nineteenth-Century Child Saving », *Social Problems*, 33, octobre/décembre 1986, n° 6, p. S33-S57 ; Peter C. Holloran, *Boston's Wayward Children : Social Services for the Homeless Children, 1830-1930*, Boston, Northeastern University Press, 1994, p. 41-50 ; Michael D.

L'enfant acquiert de cette façon une valeur inestimable, qui se mesure davantage sur le plan sentimental que sur le plan économique. Selon cette idéologie, la période de l'enfance doit se dérouler au sein d'un cadre familial.⁽⁸⁾ Cependant, les présupposés sur lesquels repose cette notion d'enfance "sacrée" sont proprement bourgeois ; par conséquent, plus les élites voient l'enfant comme un être ayant besoin d'encadrement et de protection, plus grandit leur conviction que les familles pauvres sont incapables de répondre à ces besoins pour leurs enfants. Il devient donc nécessaire de prendre en charge les enfants de familles nécessiteuses.

Institutions ou placement dans des familles d'accueil : un débat

En raison de ces nouvelles croyances relatives aux enfants (leur besoin d'encadrement et les déficiences de leurs parents), les élites charitables concluent que les enfants défavorisés doivent être considérés comme un groupe à part parmi les démunis. À leurs yeux, les institutions spécialisées pour enfants permettent de briser le cycle de la dépendance en isolant les enfants de leurs familles, en les protégeant des influences néfastes et en les rééduquant. Nombre de ces institutions sont créées au début du siècle, dans le cadre des activités bénévoles que les élites consacrent traditionnellement aux groupes considérés comme défavorisés. Vers les années 1850, il existe un mouvement concerté en vue de généraliser la création d'institutions spécialisées pour l'enfance pauvre et d'y transférer tous les enfants provenant d'institutions plus générales telles que les *poorhouses*.⁽⁹⁾

Dans ces institutions spécialisées, les enfants retrouvent un pseudo-foyer où ils sont encadrés par un régime très strict de discipline, de formation religieuse et morale, et d'éducation. Ces institutions poursuivent donc un double but : protéger et réhabiliter les enfants défavorisés tout en protégeant la société contre la menace potentielle qu'ils peuvent représenter pour l'ordre moral et social.

Mais les réformateurs ne croient pas tous que les institutions spécialisées représentent la meilleure solution aux problèmes de l'enfance défavorisée. À la même époque, c'est-à-dire dans les années 1850, des groupes comme la Children's Mission de Boston ou la New York Children's Aid Society commencent à préconiser le placement des enfants dans des familles d'accueil plutôt que dans des institutions.⁽¹⁰⁾ Ils organisent le déplacement des orphelins par train, afin de les conduire dans des foyers ruraux. Ce système, connu sous le nom de *placing out*, se popularise dans les années 1880 et 1890. Les partisans de cette méthode soutiennent que seul un foyer familial, de préférence à la campagne, est susceptible d'assurer à l'enfant un milieu propice à son développement. Évidemment, les foyers en question ne sont pas ceux des parents des enfants. Ironiquement, les gens qui défendent les avantages du foyer familial ne préconisent jamais une assistance directe aux familles défavorisées. Tout comme l'institutionnalisation des enfants a été légitimée par la nécessité de les sauver de l'influence néfaste de leurs parents, on légitime désormais le placement des enfants en famille d'accueil comme formule de rechange.⁽¹¹⁾

Les partisans du *placing out* discréditent les institutions en affirmant que les règles et la routine freinent la croissance, empêchent le développement de l'individualité et de l'esprit d'initiative et créent un enfant "institutionnalisé". La vie en institution, disent-ils, ne prépare pas adéquatement à la vraie vie. De plus, ils reprochent aux institutions de coûter cher, d'augmenter les risques de maladies et d'encourager les parents à renoncer à leurs responsabilités envers leurs enfants en utilisant ces organismes de charité comme pension temporaire. J. J. Kelso, un des plus ardents défenseurs du *placing out* au Canada, résume dans un écrit de 1894 cette position : « Une institution n'est pas un foyer et ne pourra jamais le devenir ».⁽¹²⁾

Patrick et Evelyn
Goodrich Trickel,
Orphan Trains to Missouri,
Columbia, University
of Missouri Press, 1997,
112 p. ; Stephen
O'Connor, *Orphan
Trains : The Story of
Charles Loring Brace and
the Children He Saved
and Failed*, Boston,
Houghton Mifflin, 2001,
362 p.

(11) Voir les articles
dans *History of Child
Saving in the United
States, National
Conference of Charities and
Correction, Report of the
Committee on the History
of Child-Saving Work to
the Twentieth Conference*,
Chicago, June 1893,
Montclair (New Jersey),
Patterson Smith, 1971.

(12) J.J. Kelso,
« Neglected and
Friendless Children »,
The Canadian Magazine,
2, 1894, p. 214.

(13) Voir Robert W. Heberd, « Dangers of Careless Methods », in *Proceedings of the Twenty-Sixth National Conference of Charities and Corrections*, 1899, p. 171-177 ; Mrs. Willoughby Cummings, « Home-Placing », in *Proceedings of the Twenty-Seventh National Conference of Charities and Corrections*, 1900, p. 237-242.

(14) Neil Sutherland, *Children in English Canadian Society 1880-1920 : Framing the Twentieth Century Consensus*, Toronto, University of Toronto Press, 1976, p. 114.

(15) Les archives se trouvent aux Archives nationales du Canada (ANC), MG 28 I 388.

(16) Dont 587 orphelins. Protestant Orphan Asylum, *Register*, Book 1, January 1, 1835-May 9, 1845 ; *Register*, Book 2,

Idéalement, les enfants doivent être acceptés dans leur famille d'accueil comme des membres de la famille et non comme des travailleurs. Pour cette raison, les procédures de placement ne comportent pas la signature d'un contrat formel comme pour le régime d'apprentissage. Cependant, un choix judicieux de la famille d'accueil et un suivi sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de ce système. Les critiques du *placing out* soulignent d'ailleurs que, puisqu'un tel système de contrôle n'a jamais été mis en place, la méthode conduit à l'exploitation de l'enfant.⁽¹³⁾

Pourtant, de nombreux intervenants acceptent de placer des enfants en faisant confiance à la bonne volonté des familles d'accueil, de sorte que le *placing out* est devenu, à la fin du XIX^{ème} siècle, une des principales stratégies de placement des enfants nécessaires dans le milieu protestant. La méthode est particulièrement populaire auprès des intervenants professionnels, qui utilisent leurs associations, comme la National Conference of Charities and Corrections aux États-Unis et la Canadian Conference of Charities and Corrections au Canada, pour en faire la promotion. Les Children's Aid Societies préconisent le *placing out*, qui s'impose progressivement à mesure que de telles sociétés sont créées à travers les États-Unis et le Canada. En 1901, il existe 30 Children Aid Societies au Canada. Cependant, Neil Sutherland estime que 1.802 enfants se trouvent encore dans des institutions.⁽¹⁴⁾

Deux exemples d'institutions caritatives pour enfants à Montréal

De nombreuses institutions caritatives pour enfants sont créées à Montréal au cours du XIX^{ème} siècle. Les deux plus importantes sont le Protestant Orphan Asylum et la Montreal Ladies' Benevolent Society, fondées respectivement en 1822 et en 1832.⁽¹⁵⁾ Ces deux institutions présentent quelques différences majeures de clientèle, mais ont aussi plusieurs points en commun dans leur façon d'aborder l'aide charitable. Le Protestant Orphan Asylum est une petite institution accueillant surtout des orphelins. Il abrite en moyenne une trentaine d'enfants et a hébergé, au cours du XIX^{ème} siècle, quelque 930 enfants.⁽¹⁶⁾ La Ladies' Benevolent Society, créée pour les enfants de veuves et de familles monoparentales,

rentales en difficulté, s'avère quant à elle une institution beaucoup plus importante. Ainsi, au cours du siècle, 2.572 enfants y trouvent refuge. Après la construction d'un grand édifice de trois étages en 1856, l'organisme peut recevoir simultanément plus de 100 enfants, la plupart s'y trouvant en compagnie de leurs frères et sœurs.⁽¹⁷⁾

Dans ces institutions, un troisième volet concernant l'aide aux familles est intégré aux objectifs visant la protection et l'éducation des enfants. Les familles aux prises avec la mort d'un parent, un revenu insuffisant, le chômage ou la maladie se révèlent souvent incapables de subvenir aux besoins des enfants trop jeunes pour travailler. Cela est particulièrement vrai pour les veuves, qui doivent subvenir seules aux besoins de la famille dans une économie où le travail des femmes n'est pas rétribué convenablement. Dans ces circonstances, les familles font souvent appel aux institutions caritatives pour prendre soin de leurs enfants temporairement ou jusqu'à ce que ceux-ci soient en mesure de contribuer au revenu familial. 70 % des enfants de la Ladies' Benevolent Society au cours du XIX^{ème} siècle et 1/3 des enfants recueillis par le Protestant Orphan Asylum proviennent de familles monoparentales en situation de crise.⁽¹⁸⁾

Cependant, la pertinence d'une aide aux familles est toujours mise en doute, même lorsqu'il s'agit de familles dirigées par de jeunes mères abandonnées ou veuves, et à plus forte raison dans les cas où les deux parents sont présents. Les élites hésitent à accorder une aide à ces familles ou à des femmes abandonnées, car elles craignent qu'une assistance trop généreuse n'incite les hommes à ne plus pourvoir au bien-être de leur famille. En effet, moins de 20 % des enfants admis à la Ladies' Benevolent Society ont leurs deux parents, tandis que 4 enfants seulement parmi les 903 admissions au Protestant Orphan Asylum se trouvent dans la même situation.⁽¹⁹⁾

En prenant l'exemple de ces deux institutions, on s'aperçoit que l'on tente d'y recréer l'encadrement et l'atmosphère d'un foyer familial idéal, d'un environnement attentionné. Mais ce régime institutionnel est aussi conçu pour inculquer l'obéissance, la discipline et une bonne moralité. Les enfants suivent une routine quotidienne rigoureuse, débutant à 6

1849-1906 ; *Annual Reports*, 1834-1900.

(17) Montreal Ladies' Benevolent Society, *Register*, Book 1, August 6, 1838-May 6, 1884 ; Book 2, April 1881-October 31, 1905 ; *Annual Reports*, 1833-1900.

(18) Montreal Ladies' Benevolent Society, *Register*, 1838-1900 ; Protestant Orphan Asylum, *Register*, 1835-1900.

(19) *Ibid.*

(20) Voir Timothy A. Hacsí, *Second Home : Orphan Asylums and Poor Families in America*, Cambridge, Harvard University Press, 1997, p. 128.

(21) Voir Patricia Rooke et Rodolph Leslie Schnell, *Discarding the Asylum : From Child Rescue to the Welfare State in English-Speaking Canada, 1800-1950*, Lanham, University Press of America, 1983, p. 94 ; Tiffin, *op. cit.*, p. 70-71 ; Hacsí, *op. cit.*, p. 180-185.

(22) Pour une analyse des groupes de femmes qui utilisent cette approche dans leur travail bénévole, voir Nancy A. Hewitt, *Women's Activism and Social Change : Rochester, New York, 1822-1872*, Ithica, Cornell University Press, 1984, p. 40-50, 231-233 ; Anne Boylan, « Women's

heures du matin, faite de prières, de repas, d'école et de travail. La sonnerie des cloches marque le temps et signale les différentes activités. Les enfants portent un uniforme et dorment dans de larges dortoirs.

Cet environnement n'est pas propice à la spontanéité ni à la vivacité habituellement associées à l'enfance ; il n'y a certainement pas de place pour la liberté et l'individualité. Déterminées à isoler les enfants d'une influence malsaine, les administratrices autorisent très peu de contacts avec la communauté. Comme dans plusieurs autres institutions charitables, les parents ne peuvent visiter leurs enfants qu'une fois par semaine pendant une période de deux heures.⁽²⁰⁾ Les seules sorties autorisées pour les enfants consistent à se rendre à l'église ou à l'école du dimanche et à participer à des promenades et sorties qui se font en groupe. Le reste du temps se passe à l'intérieur de l'institution ou sur son terrain.

Les deux institutions montréalaises administrent leurs propres écoles et enseignent aux enfants les rudiments de la lecture, de l'écriture, de la grammaire et de l'arithmétique, ainsi que la géographie et le chant. Les enfants passent entre cinq et six heures par jour sur les bancs de l'école. Une partie de ce temps est consacrée à des apprentissages utilitaires : fabriquer des vêtements, tricoter des chaussettes, nettoyer des chaussures ou jardiner. Comme dans toute autre institution pour enfants au Canada, lorsqu'ils ne sont pas à l'école, les enfants participent aux travaux d'entretien nécessaires au fonctionnement de l'institution : accomplir diverses tâches domestiques, mettre la table, couper du bois, déneiger, faire des courses, etc.⁽²¹⁾ On pense que ces activités développent l'amour du travail, tout en permettant à l'institution de faire certaines économies.

La formation morale et religieuse est une autre composante importante de l'éducation. Cet enseignement est assuré grâce à l'instruction religieuse, à la présence régulière à la messe et à l'école du dimanche, ainsi qu'à la récitation en groupe des prières du matin et du soir. De fait, toute la routine de l'institution (la discipline, les corvées, les classes de chant et même le travail au jardin) vise à renforcer le caractère et à inculquer des qualités comme l'obéissance, le respect de l'autorité, la patience, la frugalité et la propreté.

L'évolution des politiques institutionnelles et le rejet du *placing out*

Les femmes qui dirigent ces deux institutions montréalaises sont influencées par les débats à propos de l'assistance aux enfants ; mais, au cours du siècle, elles développent un modèle et une attitude qui leur sont propres. Elles utilisent une approche conservatrice fondée sur le bénévolat et visant davantage à améliorer le sort des familles défavorisées qu'à les transformer.⁽²²⁾ Elles mettent sur pied des asiles qui protègent et éduquent les enfants. Elles adhèrent généralement à l'idée que les pauvres doivent mériter l'aide qu'on leur accorde et jugent souvent les parents pauvres selon leur moralité. Donc, elles parlent parfois des enfants pauvres comme « d'enfants négligés de parents sans-cœur », d'enfants à qui on a appris « à mentir, à voler, à tromper, et qui étaient destinés à de bien plus grands crimes s'ils n'avaient pas été recueillis par la Société ». ⁽²³⁾ En revanche, en raison de leur religion et de leur culture traditionnelle, elles estiment qu'elles doivent répondre aux besoins et soulager les souffrances des autres. Leurs critères d'admission demeurent donc davantage axés sur les besoins que sur la moralité des parents, et c'est pourquoi elles acceptent d'aider les familles qui ont du mal à subvenir aux besoins de leurs enfants. À la fin du siècle, il est clairement établi que la fonction de ces institutions est plutôt d'offrir des services sociaux que d'exercer un contrôle moral sur les familles.

Les deux institutions reçoivent les enfants dans l'espoir de les éduquer et de les former au moins durant une courte période. En règle générale, elles ne forcent pas les parents à se départir légalement de leurs enfants et ne les empêchent pas de les reprendre lorsqu'ils le veulent. Ainsi, malgré la règle stipulant une période minimum de résidence d'une année, la majorité des enfants reçus par la Ladies' Benevolent Society au XIX^e siècle retournent dans leurs familles et 75 % d'entre eux quittent l'institution après un séjour de moins d'un an. Même au Protestant Orphan Asylum, qui admet essentiellement des orphelins, 22 % retournent chez leurs proches après un court séjour.⁽²⁴⁾ Malgré cette orientation générale en faveur des familles, les directrices des deux institutions refusent parfois de délaisser les enfants. À quelques rares reprises, elles s'opposent à ce que des catholiques, proches parents de certains

Benevolent Organizations in New York and Boston, 1797-1840 », *Journal of American History*, 71, décembre 1984, n° 3, p. 497-523 ; Lori D. Ginzberg, *Women and the Work of Benevolence : Morality, Politics, and Class in the Nineteenth-Century United States*, New Haven, Yale University Press, 1990, 230 p.

(23) Montreal Ladies' Benevolent Society, *Annual Report*, 1857, 1861.

(24) Montreal Ladies' Benevolent Society, *Register*, 1838-1900 ; Protestant Orphan Asylum, *Register*, 1835-1900.

(25) Montreal Ladies' Benevolent Society, *Minute Book*, 1832-1900 ; Protestant Orphan Asylum, *Minute Book*, 1822-1900.

(26) Montreal Ladies' Benevolent Society, *Annual Report*, 1875 ; Protestant Orphan Asylum, *Annual Report*, 1876, 1879 ; *Minute Book*, vol. 9, décembre 1875, p. 221-222.

enfants protestants, retirent ceux-ci des institutions. Elles refusent également que des parents qu'elles considèrent comme complètement immoraux reprennent leur enfant. Cependant ces cas restent rares : 12 au Protestant Orphan Asylum et 13 à la Ladies Benevolent Society.⁽²⁵⁾ Cela montre toutefois que les femmes bourgeoises qui dirigent ces œuvres n'acceptent pas toujours le droit parental absolu.

Dès leur fondation, le Protestant Orphan Asylum et la Ladies' Benevolent Society ont clairement choisi le modèle institutionnel. Mais, à partir des années 1870, de nombreux membres influents de l'élite charitable montréalaise, incluant le révérend Robert Lindsay, président de l'Anglican Synod Committee on Works of Mercy, soutiennent que les enfants doivent être placés autant que possible dans des foyers. Ils profitent de leur présence lors des réunions annuelles des institutions de charité pour répandre leurs idées et pour exiger des conseils d'administration du Protestant Orphan Asylum et de la Ladies' Benevolent Society qu'ils adoptent le *placing out* comme méthode moderne et supérieure pour subvenir aux besoins des enfants pauvres.⁽²⁶⁾

Malgré ces demandes de la part de l'élite masculine, les administratrices de ces deux institutions rejettent délibérément, au cours des années 1880, le système de placement en famille d'accueil et confirment leur choix institutionnel. En fait, ces femmes repoussent les deux principes à la base du *placing out* : l'incapacité des familles pauvres à prodiguer à leurs enfants des soins adéquats, la supériorité du placement en famille d'accueil sur l'institution, en particulier pour la socialisation du jeune.

Les deux institutions montréalaises étudiées n'envisagent jamais une politique visant à briser délibérément les familles en plaçant les enfants admis à l'institution au sein d'autres familles, comme c'est le cas avec la méthode du *placing out*. Les deux sociétés, mais surtout la Ladies' Benevolent Society, aident plutôt les familles en leur prodiguant un soutien temporaire qui leur permette de traverser une période difficile tout en restant unies à long terme. Les deux organismes se trouvent en ville, près des parents, ce qui permet aux enfants de recevoir de la visite, même si celle-ci ne dure que deux heures par semaine. La Ladies' Benevolent Society se met à travailler en collaboration de plus en plus étroite avec

les parents au cours du siècle : dans les années 1880, des enfants retournent à la maison pour les vacances d'été et les parents sont impliqués dans le choix d'un placement en apprentissage.

Les deux institutions rejettent consciemment aussi le principe selon lequel placer un enfant en famille d'accueil le plus rapidement possible vaut mieux que son institutionnalisation. Les administratrices préfèrent rendre les enfants à leur famille lorsque c'est possible. Dans les autres cas, elles gardent les enfants dans l'institution jusqu'à ce qu'ils soient assez âgés pour prendre part à un régime d'apprentissage légal. Au cours du siècle, à mesure qu'elles acquièrent de l'expérience, les directrices mettent de plus en plus l'accent sur la protection et l'éducation des enfants plutôt que sur l'isolement ou la rééducation. Par conséquent, elles en viennent à estimer que la protection est meilleure et la formation plus complète en institution qu'en famille d'accueil.

Les tenants du *placing out* favorisent le placement d'enfants dans des familles d'accueil sans qu'il y ait signature de contrat d'apprentissage, pour qu'ils deviennent des membres de la famille. Mais l'expérience du Protestant Orphan Asylum, qui adopte un système proche du *placing out*,⁽²⁷⁾ démontre que cette idéologie favorable à la famille est idéalisée. En 1855, lorsqu'un enfant adopté meurt d'un surcroît de travail, cet organisme réalise que l'adoption est une solution trop risquée et prend la décision de ne plus y avoir recours.⁽²⁸⁾

Les deux institutions montréalaises utilisent plutôt le placement d'enfants comme apprentis dans des familles, se donnant la garantie d'un processus structuré autour d'un contrat écrit reconnu par la loi. Malgré cette précaution, le système se révèle non exempt de problèmes, par exemple quant à la quantité de travail exigé et à la qualité de la formation acquise. Convaincues que la participation à des corvées domestiques aide à former le caractère des enfants en même temps que leur habileté, les directrices croient toutefois que les enfants ne doivent pas être soumis à un véritable travail avant d'être suffisamment âgés et solides. En effet, de nombreuses années d'expérience dans le placement d'enfants leur ont montré que les enfants adoptés ou placés comme apprentis sont souvent soumis à de durs travaux.

(27) Voir Renée Joyal, *Les enfants, la société et l'État au Québec, 1608-1989*, Jalons, Montréal, éditions Hurtubise, Cahiers du Québec, 1999, p. 140-146.

(28) Protestant Orphan Asylum, *Annual Report*, 1854, 1855.

Au fil des ans, le Protestant Orphan Asylum ainsi que la Ladies' Benevolent Society tentent ainsi d'offrir des parades aux différents problèmes qui émergent et de mieux protéger l'intérêt des apprentis, en haussant l'âge de l'apprentissage (de huit ans à quatorze-quinze ans pour les filles et à treize-quatorze ans pour les garçons), en augmentant la rémunération (de 4 \$ à 10 \$ annuels), en introduisant des moyens pour transférer ou annuler un contrat. Le Protestant Orphan Asylum met même en place un système d'inspection régulier. Malgré ces changements, les administratrices demeurent toujours convaincues que le placement d'un enfant dans une famille comporte des risques d'abus. Elles constatent par ailleurs que les enfants placés ne poursuivent presque jamais leur éducation, la plupart d'entre eux étant surchargés de travail. Pire encore, il existe plusieurs cas d'abus sérieux parmi leurs protégés, allant de la surcharge de travail jusqu'à l'agression physique ou sexuelle (15 enfants sur 640 envoyés dans des familles par le Protestant Orphan Asylum et 6 dans le cas de la Ladies' Benevolent Society).⁽²⁹⁾ Finalement, les enfants travaillent dur et leur formation n'est ni adéquate, ni bien dirigée, ni ne les prépare à mener une vie autonome une fois le régime d'apprentissage terminé.

(29) Protestant Orphan Asylum, *Minute Book*, 1822-1900 ; Montreal Ladies' Benevolent Society, *Minute Book*, 1832-1900.

Le placement en famille d'accueil (sans entente contractuelle) préconisé par le *placing out* est vu par les directrices comme encore plus dangereux que les régimes d'apprentissage. Plutôt que d'y adhérer, les directrices du Protestant Orphan Asylum en viennent à la conclusion qu'elles peuvent mieux assurer la protection, l'éducation et la formation des enfants dans leur institution que par les différents systèmes de placement en famille. Elles adoptent donc, en 1884, une nouvelle politique basée sur une formation prolongée en institution. Les filles demeurent ainsi dans l'institution jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment âgées pour être engagées comme domestiques vers l'âge de seize ou dix-sept ans. Parmi les garçons, quelques-uns suivent la même formation que les filles, quelques autres sont formés comme employés de bureau, d'autres encore deviennent apprentis. On s'efforce de convaincre les sympathisants du rôle essentiel de l'institution dans l'éducation et dans la formation des enfants :

« Nous sommes plus que jamais convaincus de la nécessité de prendre chaque occasion, autant que possible, pour inculquer les principes qui leur serviront le plus au cours de leur vie. »⁽³⁰⁾

Cet accent mis sur la protection et l'éducation des enfants apparaît clairement dans les rapports annuels de la fin du siècle. Même les pré-occupations budgétaires sont mises au second plan au profit de la protection et de la formation. En 1897, l'objectif du Protestant Orphan Asylum est présenté de manière non équivoque :

« Nous ne faisons pas d'efforts pour réduire les coûts reliés au soin de chaque enfant, quitte à ne pas recevoir d'éloges du public pour notre gestion économe. Notre but premier est d'utiliser de la meilleure façon possible l'argent qui nous est confié pour le bénéfice des enfants, soit l'amélioration de leur santé et de leur éducation morale, afin qu'ils puissent éventuellement gagner leur vie sagement. »⁽³¹⁾

Le Protestant Orphan Asylum est une petite institution dotée d'un solide financement, ce qui lui permet d'opérer ce changement et de garder les enfants dans l'institution plus longtemps. La Ladies' Benevolent Society tente également de modifier sa politique, dès 1873, pour former les filles comme domestiques à l'intérieur même de l'institution, mais se trouve dans l'impossibilité de la mettre en pratique avant la fin des années 1880 en raison de contraintes de budget et d'espace.⁽³²⁾ L'institution continue également à prodiguer des soins temporaires aux enfants de familles défavorisées, celles-ci pouvant être à nouveau réunies lorsque les parents sont en mesure de reprendre les enfants à leur charge. Au cours du XIX^{ème} siècle, la Ladies Benevolent Society étend également ses services à des familles dont les parents travaillent, en acceptant plus souvent des pensionnaires, et à des familles où les deux parents encore présents ont besoin d'aide.

Conclusion

En somme, les deux institutions montréalaises renoncent au système de placement en famille d'accueil et développent leur propre modèle d'assistance aux enfants. Le plus intéressant n'est pas tant le fait que ces deux institutions rejettent la solution du placement en famille d'accueil

(30) Protestant

Orphan Asylum, *Annual Report*, 1884.

(31) Protestant

Orphan Asylum, *Annual Report*, 1897.

(32) Montreal Ladies'

Benevolent Society, *Annual Report*, 1873.

(33) Voir Hacsí, *op. cit.*, p. 29-37 ; Sutherland, *op. cit.*, p. 111-115.

(beaucoup d'institutions semblables firent en fait le même choix),⁽³³⁾ mais plutôt qu'elles aillent à l'encontre du choix exprimé par plusieurs de leurs sympathisants et par des leaders de l'élite protestante de Montréal, qui privilégient le *placing out*. Plus frappant encore, non seulement les directrices refusent d'adopter la solution du *placing out*, mais, avant la fin du siècle, elles développent une politique fondée sur le maintien des enfants dans l'institution, du moins les filles, pour une période de temps prolongée, alors même que la solution du *placing out* devient de plus en plus populaire auprès des élites charitables. Ces politiques sont élaborées sur la base de l'expérience qu'elles ont acquise dans le placement des enfants et de l'évaluation qu'elles font des besoins des familles et des enfants.

Nous avons vu que les mouvements favorisant le placement en institutions spécialisées ou en foyers d'accueil partageaient des principes idéologiques fondés sur une certaine suspicion à l'égard de la famille ouvrière pauvre. L'exemple de deux institutions protestantes montréalaises montre que tous les administrateurs, et particulièrement les administratrices, n'appliquent pas ce cadre idéologique avec la même rigueur. Même si, comme la plupart des bonnes âmes issues des classes supérieures, les administratrices de ces organismes sont suspicieuses à l'égard des familles ouvrières et les considèrent souvent comme moralement inférieures, elles ne refusent pas pour autant de les aider ; elles ne croient pas nécessaire de briser les familles en envoyant les enfants dans d'autres foyers. À l'origine, l'aide institutionnelle répond à la logique de l'intervention sociale régulatrice pour sauver les enfants en les isolant. Ce choix institutionnel est ensuite confirmé par l'expérience acquise par les administratrices au fil des ans dans la pratique de l'aide charitable. Il repose sur l'objectif de protection et de formation des enfants, mais toujours, bien sûr, dans le cadre d'une perspective de classe qui tente d'imposer les valeurs des groupes dominants aux familles démunies qui utilisent leurs services.